

XXXII
TOURNOI INTERNATIONAL
D'ESCRIME DE NEUFCHÂTEAU

CENTRE DU LAC ADEPS
2 RUE CHERAVOIE
6840 NEUFCHÂTEAU (BELGIQUE)

14 – 15 SEPTEMBRE

2019

U17 EPEE - FLEURET H&F

+ U14 AUTORISES

2 TOURS DE POULE + ELIMINATION DIRECTE

SENIOR EPEE-FLEURET H&F

+ U17 & U20 AUTORISES

XII EDITION DU CHALLENGE ORTRUN MORAIS



CERCLE D'ESCRIME DE NEUFCHÂTEAU

XXXII TOURNOI INTERNATIONAL NEUFCHÂTEAU

14 ET 15 SEPTEMBRE 2019

PROGRAMME

SAMEDI 14 SEPTEMBRE

CIRCUIT NATIONAL OPEN U17 H&F (2003-2004-2005)

U14 SURCLASSE(E)S AUTORISE(E)S (2006-2007)

2 TOURS DE POULE + ELIMINATION DIRECTE

CATEGORIE	APPEL	SCRATCH	DEBUT
* U17 Épée H	08H30	08H45	09H00
* U17 Fleuret H	08H30	08H45	09H00
* U17 Épée F	11H30	11H45	12H00
* U17 Fleuret F	13H00	13H15	13H30

* Circuit National

**RECOMPENSE AUX TROIS
MEILLEUR(E)S U14 (2006-2007) ET
U20 (2002-2001-2000) SURCLASSE(E)S
DANS CHAQUE CATEGORIE**

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

CIRCUIT NATIONAL OPEN SENIOR EPEE – FLEURET H&F

CHALLENGE ORTRUN MORAIS

U17 (2003-2004-2005) & U20 (2002-2001-2000)

SURCLASSE(E)S AUTORISE(E)S

CATEGORIE	APPEL	SCRATCH	DEBUT
* Épée Sénior H	08H30	08H45	09H00
* Fleuret Sénior F	09H00	09H15	09H30
* Fleuret Sénior H	12H30	12H45	13H00
* Epée Sénior F	12H30	12H45	13H00

Vente et réparation de matériel

ERIC FENCINGBOOK

Restauration sur place

XXXII TOURNOI INTERNATIONAL NEUFCHÂTEAU
14 ET 15 SEPTEMBRE 2019

INSCRIPTIONS

DROIT D'INSCRIPTION : 15 €

Mme Valérie Laromiguière
7, rue des Rwêches

6721 ANLIER (Belgique)

Tél. : (+32) (0)63 42 20 61

Fax. : (+32) (0)63 42 20 61

Portable : (+32) (0)473 92 60 32

Courriel : info@escrimeneufchateau.be

Pour le mercredi 11 septembre 2019 au plus tard
(23h59min59sec)

En accord avec tous les cercles organisateurs de tournoi, si les inscriptions tardives sont prises en considération, elles verront leur droit d'inscription doublée.

ARBITRAGE

. Les Cercles présentant 3 tireurs inscrits pour la même arme ou 5 tireurs pour la journée sont priés de mettre un arbitre à la disposition des organisateurs ou de s'acquitter d'une amende de 150 €. À partir du 9^e tireur inscrit, les cercles mettront deux arbitres à disposition de l'organisateur, 3 arbitres à partir de 15 etc.

L'amende pour défaut du 2^e arbitre et suivant est fixée à 75 € par arbitre manquant. Dans le cas où le cercle n'aurait pas effectué le paiement, ce montant sera réclamé aux tireurs du cercle concerné avant leur participation au tournoi (compte FORTIS : IBAN BE21 0016 8246 5303 ; BIC : GEBABEBB au nom du CEN ASBL).

. Tous les arbitres de la compétition doivent être brevetés.

. En cas de besoin, l'auto-arbitrage est autorisé dans les catégories sénior pour autant qu'il soit fait par des arbitres brevetés.

. L'arbitre est à disposition du directoire technique tout au long de la journée dès la première catégorie où un tireur de son cercle est présent et ne peut quitter la compétition sans avoir reçu l'assentiment de ce même directoire.

. Un arbitre mentionné lors de l'inscription des tireurs de son cercle, ou ultérieurement, doit se présenter. Sauf si les désinscriptions de tireurs de son cercle sont effectuées pour le jeudi 12 septembre 2019 à 13H00 au plus tard. Sinon le règlement pour défaut d'arbitre sera d'application.

LICENCE ET REGLEMENT

. L'épreuve se déroulera suivant le règlement de la FIE.

. Les épreuves respecteront les formules et les classements de la coupe à laquelle elles appartiennent (circuit national et challenge Ortrun-Morais). Cependant, les organisateurs se réservent le droit de choisir la formule adéquate suivant le nombre de participants.

. Être en possession d'une licence nationale ou internationale en ordre pour la saison sportive du tournoi.

. L'organisateur décline toutes responsabilités en cas d'accidents, de pertes ou de vols.

. Les chaussures de ville et à talon sont interdites dans les salles de sport. Les personnes en disposant seront priées de les laisser à l'entrée des salles. Les animaux sont interdits dans le centre.

. Seuls les textes en français de ce folder et des différents règlements seront pris en compte en cas de litige. Les folders en néerlandais, allemand et en anglais sont fournis à titre indicatif.

XXXII TOURNOI INTERNATIONAL NEUFCHÂTEAU

14 ET 15 SEPTEMBRE 2019

CHALLENGE ORTRUN MORAIS

Généralités

Le Cercle d'Escrime de Neufchâteau a créé un challenge pour rendre hommage à Mme Ortrun Morais et perpétué ainsi sa passion de l'escrime. Elle fut présidente du cercle de 1990 à 2005. Nous tenons à remercier sa famille pour nous avoir permis de mettre sur pied ce challenge.

Article I

Le Challenge Ortrun Morais se tiendra lors du Tournoi International de Neufchâteau. Notre tournoi est organisé chaque année. En principe, il se déroule le troisième weekend de septembre au Centre de Lac de Neufchâteau (Belgique).

Article II

Le Challenge Ortrun-Morais récompensera les quatre catégories suivantes :

Épée Sénior Dame – Épée Sénior Homme – Fleuret Sénior Homme – Fleuret Sénior Dame

Le Challenge est ouvert à tous les tireurs et tireuses du monde entier en règle de licence auprès de leur fédération nationale et/ou internationale.

La présentation de la licence est obligatoire.

Article III

Un trophée, représenté par une épée ou un fleuret, reproduction d'époque, est à gagner dans chaque catégorie. Le trophée reste la possession de l'organisateur sauf si les conditions de l'article 4 sont remplies.

Article IV

Le tireur ou la tireuse ayant totalisé trois victoires dans un délai de cinq ans maximum à notre tournoi international annuel remportera le trophée correspondant à sa catégorie.

Article V

Après avoir remporté le trophée suivant les conditions de l'article IV, l'athlète concerné verra son nombre de victoire remis à zéro dès l'année suivante.

Article VI

En cas de contestation, le conseil d'administration du Cercle d'escrime de Neufchâteau est le seul compétent pour trancher tout litige

LE PALMARÈS DU CHALLENGE EST VISIBLE SUR NOTRE SITE



« Avec le soutien du SPW Infrasports »



« AVEC LE SOUTIEN DE L'ADEPS – C.C.S. LUXEMBOURG »

